



Médecin- Psychiatre

Notre Asbl, le SASLS, le Service d' Accompagnement social des locataires sociaux de la Région de Bruxelles- Capitale est à la recherche d'un Médecin- Psychiatre afin de compléter son équipe mobile de santé mentale qui vient en soutien aux travailleurs sociaux qui interviennent en première ligne dans les SISP (Sociétés Immobilières de Service Public) dans le cadre de l'appel à projet du Plan d'Urgence Logement à l'initiative de Madame NAWAL BEN HAMOU, Secrétaire d'Etat au Logement.

Cette équipe mobile d'appui psychologique se compose de 2 assistants sociaux spécialisés en santé mentale et d'un psychiatre (1 ou 2 jours par semaine). Leur expertise permet d'assurer, à la demande des assistants sociaux, un suivi social et médical des locataires sociaux en détresse psychologique.

La mission du médecin-psychiatre est axée sur :

- Encadrement thérapeutique de l'Equipe Mobile Santé Mentale SASLS ;
- Responsabilité dans l'accompagnement des locataires sociaux souffrants de troubles psychosociaux et de santé mentale et ceci en étroite collaboration avec les services sociaux des SISP ;
- Aide au développement de la méthodologie de travail de l'Equipe Mobile Santé Mentale SASLS ;
- Dispense de formations collectives sur des thématiques liées à la santé mentale ;
- Rôle important dans le soutien des travailleurs sociaux de première ligne des SISP ;

Cette collaboration d'une durée déterminée d'un an débutera au plus vite pour se terminer le 04/09/2024 et pourra être reconductible en fonction d'un nouvel appel à projet.

Il est demandé au Médecin-Psychiatre d'avoir :

- Une présence mensuelle possible jusqu'à 8 journées (8h/jour) par mois ;
- Une journée de prestation se déroule entre 8h00 et 17H30 (horaires en fonction des demandes)
- Flexibilité possible en fonction de l'agenda du Médecin-Psychiatre

Si vous êtes intéressé(e) par cette collaboration, n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur Tony Loze, Directeur, infodirection@sasls.irisnet.be afin de fixer un rendez-vous pour discuter de toutes les modalités suivantes : détails du projet, honoraires, horaires, etc.